

Procès Verbal de la réunion de bureau du Du lundi 07 Septembre 2020 à 20h30

Présents : Michel Sardain (président), Agnès Denneulin (cheffe de chœur),
Michel Sau, Josiane Arriau, JJoseph Crampe, Jean Luc Vedutelli, Françoise Briand.

Absentes excusées : Rosalie Iturriria, A-Marie Plassin.

Objet :

Réunion du bureau
07/09/2020

REPRISE D'ACTIVITE automne 2020 :

Nos activités et concerts ont été interrompus par la crise sanitaire Covid-19.

Nous allons reprendre les répétitions dans le respect des gestes barrière.

La date de la première répétition sera décidée lors de la réunion des choristes le
14 septembre (dates proposées : 21, 28 Septembre ou 5 Octobre).

Conditions :

- La salle du Bil Toki est suffisamment grande pour accueillir 31 participants (Michel Sardain a vérifié auprès de la mairie).
Si nous étions plus nombreux (habituellement nous n'étions pas plus de 25 et il faudrait donc recruter !), nous envisagerons de séparer les présents en 2 groupes évolutifs qui répèteraient 1 heure chacun, séparés par une « récréation » de 20' (pour aération de la salle). Dans un tel cas, nous pourrions débiter la répétition à 20h.
- Rédiger un protocole (modèle ci-joint à corriger) et le porter à la connaissance des choristes (voir aussi le site de l'institut français de l'art choral, IFAC). Les principales dispositions sont :
- Mesures sanitaire applicables aux lieux clos, : port du masque, distance entre choristes d'au moins 1,5 m. Chacun vient avec son matériel : masque, gel hydroalcoolique, partitions, crayon... (pas d'échange d'objets).

Il faudra apprendre à chanter (et respirer) avec un masque.

Le bureau comprend que certain/es n'accepteront pas de poursuivre dans ces conditions.

REPERTOIRE 2021 :

Agnès le concevra après la réunion du 14 septembre et en fonction de la composition du groupe de volontaires.

MODIFICATION DES TENUES DE CONCERT :

Sujet à aborder début 2021 selon reprise des concerts.

CONCERTS EN 2021

Michel Sardain réservera les dates « au mieux », sur la base de 10 concerts (comme par le passé) avec la mairie.

Il a déjà obtenu de Mr le Curé la disponibilité de l'église pour une répétition « en situation » la veille au soir des concerts, la Sœur viendra nous ouvrir et refermera l'église. Il faudra indemniser la paroisse pour le chauffage et l'éclairage.

L'église n'est pas un endroit idéal pour chanter avec des masques

Agnès est libre le jeudi et plus tôt, le soir.

Décision sera prise sur les dates et conditions des concerts de 2021 en réunion de bureau en février-mars 2021, en fonction des modalités applicables et si nous sommes prêts.

Le secrétaire



Le Président

ANNEXE

PROJET de PROTOCOLE SANITAIRE POUR LA REPRISE

« Il y a un consensus sur l'impossibilité d'avoir un protocole sanitaire unique pour tous les chœurs ». (citation de l'IFAC + institut français de l'art choral).

Chorale Boga Boga - Covid 19 - Protocole sanitaire rentrée 2020-2021



Pour la sécurité de tous, nous demandons aux choristes de Boga Boga de prendre connaissance et de respecter scrupuleusement les informations et consignes ci-dessous :

Vigilance ; toute personne symptomatique ou testée positive

- doit prévenir le Président
- ne doit pas venir aux répétitions et concerts

Mesures sanitaires :

- Le port du masque est obligatoire dans l'enceinte du Bil Toki : Chacun viendra avec son masque.
- Désinfection des mains : chacun se désinfectera les mains avec du gel hydroalcoolique avant et après la répétition. : chacun viendra avec son gel.
- Eviter les échanges de matériel : chacun vient avec ses partitions et moyens d'écriture.
- Aération de la salle toutes les heures (sortie/évacuation de la salle - aération pendant $\frac{1}{4}$ d'heure - retour en salle/reprise de la répétition

Distanciation :

- Eviter les croisements (lors des entrée - sortie)
- 1.5m entre les choristes, 3m avec la cheffe de chœur.

« J'ai pris connaissance du protocole sanitaire applicable lors des répétitions de la chorale. »

[illegible]